

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00184

Numéro SIREN : 809 056 336

Nom ou dénomination : LES EDITIONS DES FEDERES

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 10352



EDITIONS DES FÉDÉRÉS

SAS au capital de 10 000 €

**Siège social : 19 cours honoré d'Estienne d'Orves
13001 MARSEILLE**

MARSEILLE 809056336

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

HR AUDIT & associés – 3 Place du Général de Gaulle – 13001 MARSEILLE

Téléphone 04.65.10.01.02

Société de Commissariat aux Comptes au Capital de 2 500 euros, inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence – Registre du commerce de Marseille B 502 248 214 00012



EDITIONS DES FÉDÉRÉS

SAS au capital de 10 000 €

**Siège social : 19 cours honoré d'Estienne d'Orves
13001 MARSEILLE**

MARSEILLE 809056336

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Aux Actionnaires

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS EDITIONS DES FÉDÉRÉS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS EDITIONS DES FÉDÉRÉS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « FAITS CARACTERISTIQUES - autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels. :

- « La SAS LES EDITIONS DES FEDERES a été mise en redressement judiciaire le 28 novembre 2016.
- Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été signé le 21 mars 2018
- Un plan de redressement par voie de continuation sera présenté devant le tribunal de commerce en mai 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

présentation d'ensemble des comptes annuels : hypothèse de base continuité d'exploitation	Sur la base des informations qui nous ont été communiqués concernant les événements post clôture, nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établies sous le contrôle de la direction générale. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, tout en sachant que celles-ci reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.
---	--

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directeur général et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS EDITIONS DES FÉDÉRÉS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

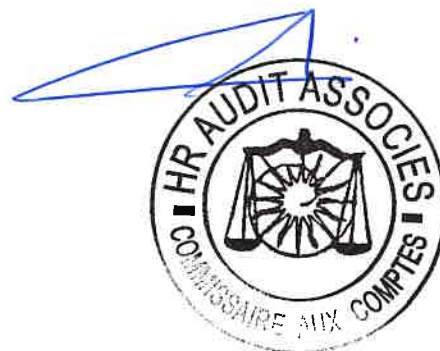
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 07 Mai 2018

Le Commissaire aux comptes

HR AUDIT, représenté par

CORINNE COURBON



BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 483	2 482	1	1 350
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 000		6 000	6 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	175 000	23 722	151 278	160 028
Installations techniques, matériel et outillage	8 382	6 827	1 556	4 258
Autres immobilisations corporelles	46 237	24 830	21 407	30 986
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 643	3 899	744	401
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 097		61 097	138 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	303 843	61 760	242 083	341 746
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 897 443	679 624	1 217 819	1 685 417
Fournisseurs débiteurs	402 838		402 838	497 073
Personnel	100		100	164 840
Etat, Impôts sur les bénéfices	174 615		174 615	171 812
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	131 332		131 332	156 232
Autres créances	88 598		88 598	163 595
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	420 171		420 171	834 314
Charges constatées d'avance	80 886		80 886	77 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 195 983	679 624	2 516 359	3 750 393
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 499 826	741 384	2 758 442	4 092 139

BILAN

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 501 468	-1 248 772
Résultat de l'exercice	-2 479 833	-1 252 696
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 971 301	-2 491 468
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 444 668	1 444 668
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 444 668	1 444 668
Emprunts et dettes financières diverses	51 456	6 922
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	370 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 444	63 398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 107 279	2 894 761
<i>Personnel</i>	1 347 806	843 315
<i>Organismes sociaux</i>	757 048	752 624
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	463 088	493 198
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	140 662	76 106
Dettes fiscales et sociales	2 708 604	2 165 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400
Autres dettes	7 892	7 430
Produits constatés d'avance		784
TOTAL DETTES	7 729 742	6 583 606
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 758 442	4 092 139



COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	10 235	0,17	158 684	2,26	-148 449	-93,55
Production vendue	5 883 702	99,83	6 850 614	97,74	-966 911	-14,11
Subventions d'exploitation	579 851	9,84	634 615	9,05	-54 764	-8,63
Autres produits	120 151	2,04	99 630	1,42	20 521	20,60
Total	6 593 939	111,88	7 743 542	110,48	-1 149 603	-14,85
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	209 306	3,55	274 194	3,91	-64 888	-23,67
Autres achats & charges externes	3 730 926	63,30	4 361 899	62,23	-630 973	-14,47
Total	3 940 232	66,85	4 636 092	66,14	-695 861	-15,01
MARGE SUR M/SES & MAT	2 653 707	45,02	3 107 450	44,33	-453 743	-14,60
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	172 586	2,93	165 601	2,36	6 985	4,22
Salaires et Traitements	3 378 909	57,33	3 023 370	43,13	355 538	11,76
Charges sociales	1 106 694	18,78	1 070 546	15,27	36 148	3,38
Amortissements et provisions	362 439	6,15	361 712	5,16	727	0,20
Autres charges	7 394	0,13	4 980	0,07	2 413	48,46
Total	5 028 021	85,31	4 626 210	66,00	401 812	8,69
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 374 314	-40,28	-1 518 760	-21,67	-855 554	56,33
Produits financiers	1 060	0,02	7 057	0,10	-5 997	-84,98
Charges financières	71 547	1,21	70 118	1,00	1 429	2,04
Résultat financier	-70 487	-1,20	-63 062	-0,90	-7 425	11,77
RESULTAT COURANT	-2 444 801	-41,48	-1 581 822	-22,57	-862 980	54,56
Produits exceptionnels	5 018	0,09	404 656	5,77	-399 638	-98,76
Charges exceptionnelles	40 050	0,68	75 530	1,08	-35 481	-46,98
Résultat exceptionnel	-35 032	-0,59	329 126	4,70	-364 158	-110,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 479 833	-42,07	-1 252 696	-17,87	-1 227 137	97,96





ANNEXE



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS LES EDITIONS DES FEDERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 758 442 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 479 833 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté de 08 septembre 2014 publié au journal officiel de la République Française du 15 octobre 2014.

Ce règlement annule et remplace le règlement n°99-03, communément dénommé PCG 1999, et tous les autres règlements homologués depuis 1999 et l'ayant modifié.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

La SAS LES EDITIONS DES FEDERES a été mise en redressement judiciaire le 28 novembre 2016.

Un plan de sauvegarde de l'emploi(PSE) a été signé le 21 mars 2018

Un plan de redressement par voie de continuation sera présenté devant le tribunal de commerce en mai 2018.

La créance sur l'association "Mondial à pétanque", également mise en redressement judiciaire, a été provisionnée à hauteur de 100% du montant HT, soit pour un montant de 679 624 €, soit un complément de 339 812 € constaté sur l'exercice 2017.



NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 237	246		8 483
Immobilisations incorporelles	8 237	246		8 483
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	175 000			175 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 382			8 382
- Installations générales, agencements aménagement divers	24 999			24 999
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 238			21 238
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	229 619			229 619
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 300	343		4 643
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	138 722	7 000	84 625	61 097
Immobilisations financières	143 022	7 343	84 625	65 740
ACTIF IMMOBILISE	380 878	7 589	84 625	303 843



NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	246		7 343	7 589
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	246		7 343	7 589
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			84 625	84 625
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			84 625	84 625

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	887	1 595		2 482
Immobilisations incorporelles	887	1 595		2 482
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	14 972	8 750		23 722
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 124	2 703		6 827
- Installations générales, agencements aménagement divers	4 278	2 500		6 778
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 973	7 079		18 052
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	34 347	21 032		55 379
ACTIF IMMOBILISE	35 234	22 627		57 861



NOTES SUR LE BILAN

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 836 909 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	61 097	46 732	14 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 897 443	1 897 443	
Autres	797 483	797 483	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	80 886	80 886	
Total	2 836 909	2 822 544	14 365
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	200 000
FOURNISSEUR AVOIR A RECEVOIR	402 838
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	3 176
Total	606 014



NOTES SUR LE BILAN

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 690 298 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 444 668	706 888	737 780	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	51 456	51 456		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 107 279	3 107 279		
Dettes fiscales et sociales	2 708 604	2 708 604		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400		
Autres dettes (**)	377 892	7 892	370 000	
Produits constatés d'avance				
Total	7 690 298	6 582 518	1 107 780	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	370 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 370 000 Euros.



NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT A VENIR	23 712
INTERETS COURRUS	51 456
PROVISION CONGES PAYES	227 411
PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CP	95 512
MUTUELLE L.M	3 896
Total	401 987

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	74 775		
INVENDUES BIENVENUE CONST A	895		
ASSURANCES	5 216		
Total	80 886		



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 030	
Autres charges	203	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 018
Solde subvention Conseil régional	37 800	
TOTAL	40 050	5 018



AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	1 962 311
<i>Abandon de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune</i>	393 601
Autres engagements donnés	393 601
Total	2 355 912
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Les EDITIONS DES FEDERES
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
19, cours H. E. d'Orves
13001 MARSEILLE
809 056 336 RCS MARSEILLE

Décision d'affectation de résultat proposée et approuvée par l'Assemblée Générale
Annuelle du 29 juin 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation de la perte de l'exercice s'élevant à 2 479 833.25 Euros

Soit 2 479 833.25 Euros

au compte Report à Nouveau qui s'élève à la somme de - 2 491 467,53 € à la clôture de l'exercice 2016, et après imputation du présent déficit sera de - 4 971 300,78 €

Le Président
Alain HAYOT

